ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958



1re Circonscription d'Ille-et-Vilaine (Rennes-Nord)

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS

Par 19.903 voix vous m'avez porté, dimanche, à la tête des candidats de la circonscription, me permettant de distancer de plus de 10.000 suffrages le plus favorisé de mes concurrents et de totaliser plus de voix que mes deux suivants réunis. Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont si généreusement accordé leur confiance et, fort de leur appui, je maintiens ma candidature.

Mon souci personnel est d'unir — en dehors de toute passion partisane — toutes les bonnes volontés en vue d'un travail sérieux et efficace pour le bien commun.

Parlementaire, je poursuivrai, avec des chances de succès accrues, l'œuvre d'équipement économique de Rennes et de toute la région rurale qui l'entoure : cela assurera, pendant la période difficile où nous entrons, *le travail pour tous et l'activité commerciale* nécessaire au bon équilibre du pays.

Il est indispensable de redire, à ce propos, que *les intérêts de la ville de Rennes et des communes rurales environnantes sont étroitement solidaires.*

Ainsi que je l'ai précisé au long de la campagne électorale, j'entends,

SUR LE PLAN AGRICOLE

Promouvoir une *politique cohérente d'organisation des marchés,* seule capable de procurer à l'Agriculture des revenus réguliers, rémunérateurs et stables, condition d'un équipement rationnel, *de transformation* et *de modernisation* de l'habitat rural, de *préparation* à la bonne gestion par une aide concrète donnée à l'enseignement professionnel dans le respect des dispositions du *Statut du Fermage* et l'interdiction des cumuls abusifs préjudiciables au maintien de la *culture familiale.* Il m'est agréable, à ce propos, d'indiquer que, par lettre du 20 novembre 1958, M. Courau, Président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, m'a autorisé à me prévaloir de « *l'Action Civique Rurale* ».

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Collaborer à une réforme d'ensemble de la fiscalité destinée à soulager l'artisanat, le petit et le moyen commerces et à leur donner pratiquement les moyens de jouer avantageusement leur rôle dans une saine politique d'expansion économique.

SUR LE PLAN FAMILIAL

Pratiquer une politique audacieuse d'aide à la famille dans les domaines des prestations, du logement et de l'enseignement.

SUR LE PLAN SOCIAL

Travailler à la collaboration fraternelle des hommes de ce pays par l'établissement d'une *véritable justice sociale.* Celle-ci suppose un élargissement de la Sécurité sociale à ceux qui en sont encore exclus et le soutien de l'esprit Mutualiste. Elle requiert, pour les travailleurs, un juste salaire et une politique énergique du logement incluant la destruction des îlots insalubres et la construction massive d'habitations modernes. Elle entraîne le respect des engagements pris envers les anciens combattants et victimes de guerre.

SUR LE PLAN SCOLAIRE

Travailler à l'indispensable équipement scientifique et culturel du pays, à une réforme démocratique et libérale de l'enseignement, enfin apporter un concours effectif à l'*élaboration d'un statut de l'enseignement libre* conçu dans l'esprit de l'accord réalisé, il y a quelques semaines, en Belgique entre socialistes, libéraux et chrétiens sociaux. L'esprit dans lequel j'ai abordé ces problèmes, depuis douze ans, à l'Hôtel de Ville de Rennes, répond de ma conduite future.

Habitant, depuis vingt-six ans, la première circonscription, je pense que vous me connaissez assez pour vous faire une opinion à mon égard.

Je suis sûr que vous me confirmerez votre confiance.

Vive la France !

Vive la République !

Henri FRÉVILLE

Maire de Rennes
Chevalier de la Légion d'honneur
Membre du Haut Conseil de l'Aménagement du Territoire

Candidat Républicain Populaire (M.R.P.)

Remplaçant éventuel : Guy HOUIST

Conseiller municipal de Rennes
Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de guerre avec palmes
Président du Comité départemental des H. L. M.
Président de l'Union nationale des Foyers de Jeunes Travailleurs.

Imp. Bretonne, Rennes - 31.1206